

AR Prefecture

024-212400147-20230228-2
Reçu le 06/03/2023

**Département de la Dordogne - Arrondissement de Sarlat -
Commune d'Aubas**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 28 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit Février le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Ayant donné pouvoir : 4

Votants : 14

Secrétaire de séance : Mme DARZACQ Vanessa

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme DARZACQ Vanessa, M. CHANET Jean-Pierre, Mme BON Amélie, Mme RODRIGUES Marine, Mme DELTEIL Stéphanie, Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel.

Absents / Excusés : Mme COUSIN Elisa, M. BENOITON Olivier, M. TRIGNOL François, Mme LE DIGABEL Laëtitia, Mme DELTEIL Stéphanie M. GALINAT Arthur.

Procurations : Mme COUSIN Elisa donne pouvoir à Mme DUPUY Valène, M. TRIGNOL François donne pouvoir à Mme DARZACQ Vanessa, Mme LE DIGABEL donne pouvoir à Mme DELTEIL Stéphanie, M. GALINAT Arthur donne pouvoir à Mme BON Amélie.

Délibération n° 2023-003

Objet : Désignation d'un représentant de la Commune devant le Tribunal Judiciaire et/ou Administratif

Afin de pouvoir assister aux convocations et défendre les intérêts de la Commune auprès du tribunal judiciaire et/ou administratif, la municipalité a décidé de nommer un représentant au sein du Conseil.

Madame **Valène DUPUY**, Maire, se présente.

Il est donc proposé, d'autoriser Madame le Maire à ester en justice.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à **l'unanimité des membres présents**

- **Autorise** Madame le Maire à ester en justice auprès desdits Tribunaux.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Publié le 02/03/2023
Notifié le 28 / 02 / 2023

Le Maire,
Valène DUPUY

